
Offre de stage

Reconquête agricole :
Animation foncière sur les terrains en bordure d'Estéron
dans le PNR des Préalpes d'Azur

Nom de l'organisme tuteur :

Conseil de Développement du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur (CdD)

Contexte :

Ce stage s'inscrit dans le programme pluriannuel « *une agriculture d'avance* » du CdD portant sur le développement de systèmes agroécologiques et alimentaires dans le PNR.

Depuis plus de 10 ans le CdD travaille sur les enjeux fonciers : diagnostics agraires, enquête auprès des propriétaires, suivi d'un diagnostic foncier du Parc.

En 2021, le Conseil de développement a décidé de répondre à une demande de propriétaires fonciers et lancé une animation de terrain sur d'anciens terrains agricoles au bord de la rivière Estéron.

La démarche participative engagée avec les propriétaires a débouché sur un diagnostic à la parcelle. Les conclusions de ce diagnostic ont montré l'opportunité de remettre en culture des terres anciennement agricoles aujourd'hui abandonnées et défini quelques pistes d'aménagement : réouverture de milieu, conservation d'arbres, remise en état de canaux, pistes, etc.

Face au morcellement du foncier et à la volonté commune de certains propriétaires d'œuvrer ensemble, la piste d'une organisation collective de type association foncière a été avancée afin de pouvoir gérer collectivement le foncier et faciliter la gestion des parcelles.

Le résumé et les perspectives de l'action (y compris celles du stage) sont à retrouver en suivant ce lien : <https://www.cddpnr06.org/nos-actions/>

Objectifs du stage

Ce stage vise donc à poursuivre et approfondir l'accompagnement des propriétaires fonciers et des acteurs concernés pour la remise en culture de ces terrains (agriculteurs, forestiers, élus, habitants, institutions).

Dans un premier temps, il s'agira pour le stagiaire de prendre connaissance des dossiers constitués et du contexte institutionnel et social du projet.

Dans un second temps de relancer une étroite concertation avec tous les acteurs pour :

a - construire d'une manière consensuelle le projet global, d'exploitation, de gestion et d'aménagement de ces terrains.

Cette concertation doit permettre de retenir les usages des sols et les activités de production répondant aux enjeux identifiés dans les phases précédentes (contraintes climatiques, modèle

productif, multifonctionnalité des lieux, réhabilitation des infrastructures, logement des exploitants, etc.).

- Définition du projet : quelles activités de production agricole, pastorale et forestière ?
- Quels travaux de viabilité et d'aménagement ?

En fonction de la réceptivité des différents acteurs et de la mobilisation des institutions et des collectivités territoriales, des profils de candidats à l'installation sur ces terrains seront proposés.

b – La concertation doit proposer le type d'association de propriétaires le plus pertinent en fonction des besoins et potentialités du territoire ainsi que des attentes des acteurs :

- Prototypage d'une association foncière
- Rédaction et dépôt des statuts
- Identification des pistes de financements pour la mise en œuvre du projet

Encadrement du stage

Le stagiaire sera intégré dans un groupe de travail composé de bénévoles de l'association Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur animé notamment par un doctorant.

Le tutorat du stage sera assuré par un des administrateurs du Conseil de développement expert en gestion foncière.

Caractéristiques

- Durée : stage 6 mois de mars à septembre
- Master II (ou niveau équivalent) ou formation d'Ingénieur Agronome ou en Développement rural avec fort intérêt pour les thématiques liées au foncier, à la gouvernance territoriale et aux aspects réglementaires et législatifs
- Lieu de travail et résidence : commune de Briançonnet dans Haut pays des Préalpes d'Azur (un logement sera mis à sa disposition).
- Permis B et véhicule
- Connaissance et utilisation d'outils SIG (type QGis)
- Connaissance en enquêtes, observations et analyses de terrain
- Capacités rédactionnelles et d'écoute